



Monsieur Mars di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 14 mai 2018

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Culture au sujet des archives du Centre de documentation sur les migrations humaines.

L'Asbl. « Centre de documentation sur les migrations humaines » (CDMH), fondée en 1995 à Dudelange, exposant et documentant depuis plus de 20 ans sur le thème de la migration, bénéficie actuellement d'une aide financière de l'« Œuvre de Secours Grande-Duchesse Charlotte » pour assumer le budget lié à la rémunération du personnel engagé pour les fins d'archivage. Alors que la convention avec cette dernière viendra à échéance prochainement, le Conseil d'administration du CDMH s'inquiéterait de la suite de la prise en charge des frais de personnel pour l'archivage.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Culture :

- Monsieur le Ministre est-il au courant des inquiétudes du Conseil d'administration du CDMH en ce qui concerne la future gestion financière de l'archivage ?
- Monsieur le Ministre serait-il disposé à couvrir, dans le cadre d'une convention entre le Ministère et le CDMH, une partie, voire la totalité des frais en question ?
- Quelle autre solution Monsieur le Ministre pourrait-il envisager afin de garantir le bon fonctionnement du CDMH à l'avenir et notamment de sa bibliothèque ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Sylvie Andrich-Duval
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 14 mai 2018

**Objet : Question parlementaire n° 3818 du 14.05.2018 de Madame la Députée Sylvie
Andrich-Duval - Archives du Centre de documentation sur les migrations humaines**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés